

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réforme des contrôles de la sécurité sanitaire des aliments : Les personnels se mobilisent pour alerter l'opinion publique !

Les personnels de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) et du Service Commun des Laboratoires (SCL) se mobilisent le mardi 21 juin 2022 contre la réforme des contrôles de la sécurité sanitaire des aliments.

Solidaires CCRF & SCL, première organisation syndicale à la DGCCRF, organise deux rassemblements : le premier à compter de 10h devant les locaux de la DGCCRF, au 59 boulevard Vincent Auriol (Paris 13), et le second à 14h pour une conférence de presse devant le Ministère de l'Économie, place du Bataillon du Pacifique (Paris 12).

Depuis le 02 juin 2022 et la publication des décrets d'attributions ministérielles, la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, rattachée au ministère de l'Économie, est passée sous tutelle du Ministère de l'Agriculture en ce qui concerne les contrôles de la sécurité alimentaire. Ce décret acte le transfert des missions mais rend également possible le transfert d'une grande partie des agent-es de la DGCCRF vers la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL).

Cette décision gouvernementale de créer une « police unique de l'alimentation », prise sans aucune concertation, ni des agent-es concerné-es ou des organisations syndicales les représentant, ni de la société civile et du parlement, fait peser des doutes sur la survie à moyen terme de la DGCCRF, mais aussi de ses laboratoires, organisés en un Service Commun des Laboratoires (SCL).

Le ministère de l'Agriculture ayant déjà pour pratique de travailler avec des opérateurs du secteur privé, ce transfert de compétence conduira à la privatisation dès 2023 de certaines missions de service public comme les prélèvements et analyses de produits alimentaires bruts ou transformés, ainsi que les contrôles d'hygiène en remise directe : restaurants, métiers de bouches, grandes et moyennes surfaces, entre autres.

Pourtant les services de la DGCCRF et du SCL ont démontré leur efficacité et leur capacité à développer des méthodes innovantes en matière d'analyses des produits alimentaires. Et cela, malgré des moyens diminués par quinze ans de réformes néolibérales impactant les services publics et leurs agent-es.

Ce transfert de compétences occulte également le caractère mixte des fraudes en matière alimentaire, les crises sanitaires étant en réalité révélatrices de la recherche de profits par les industriels de l'agroalimentaire : mauvaises conditions de travail et d'hygiène sur les sites de production, dissimulation de résultats d'autocontrôles défavorables, que ce soit par les industriels eux-mêmes ou leurs prestataires privés.

Si le terme de « police unique » se veut fort et rassurant, il masque en réalité deux changements majeurs. D'une part, les industriels de l'agroalimentaire n'auront dorénavant de compte à rendre qu'au ministère également en charge de leur développement, faisant craindre des conflits d'intérêts en matière d'évolutions réglementaires et de politiques de sanctions. D'autre part, la mise en concurrence d'opérateurs privés payés par les professionnels entraînera de fait la remise en cause de l'impartialité des contrôles.

Solidaires CCRF & SCL se mobilise donc pour défendre les personnels et les missions de service public, et porte sur la place publique les débats en matière de contrôle de sécurité alimentaire.

Contacts : Roland GIRERD 06.89.56.20.69 / Emmanuel Paillusson 06.66.28.91.92